Royaume du Maroc

Haut -Commissariat au Plan

Synthèse de la mesure du capital humain du Maroc

Le capital humain est analysé dans ce papier selon deux approches. La première se réfère au nombre d'années d'études, au rendement économique du capital humain et à la survie des individus en âge d'activité '15 – 59 ans' pour calculer, selon l'approche de la Banque Mondiale, l'indice de capital humain permettant d'en mesurer la valeur monétaire (Caselli, 2005)[1]. La seconde approche appréhende le capital humain en termes de stock, tendance, répartition sociale, insertion et expérience professionnelles, mobilités sociale et scolaire, inégalités sociales et investissement, à l'aide des indicateurs unidimensionnels sélectionnés par l'OCDE[2].

Selon l'approche de la Banque Mondiale, l'indice du capital humain est une fonction du nombre d'années d'études des actifs occupés, du rendement économique du capital humain et de la survie des individus en âge d'activité '15 – 59 ans'. C'est cet indice qui permet de mesurer la valeur monétaire du capital humain du Maroc.

Ainsi mesuré, l'indice du capital humain a été de 2,983 en 2013. Il a connu une hausse de 15,8% entre 1991 et 2013. Il a augmenté de 4,1% entre 1991 et 1999, passant de 2,576 à 2,681, et de 11,3% entre 1999 et 2013 passant de 2,681 à 2,983. C'est ainsi que près des 3/4 (74,0%) de la hausse de cet indice ont été réalisés entre 1999 et 2013.

Cependant cet indice, adopté par la Banque Mondiale, ne rend pas compte de l'ensemble des rendements de l'investissement dans

---

[1] Caselli, Francesco (2005) : Accounting for Cross-Country Income Differences.

[2] OCDE, Centre pour l'information et l'innovation dans l'enseignement (1998) : L'investissement dans le capital humain, une comparaison internationale.

l’éducation, la formation, l’expérience professionnelle et la santé. Trois indicateurs fondamentaux décrivent le stock de capital humain et son évolution:

Sur le plan de l’éducation-formation, la proportion de la population âgée de ’25 ans et plus’ ayant un niveau d’études collégiales, secondaires ou supérieures est de 29,9% en 2013. Bien qu’elle ait connu une hausse de 37,2% entre 1999 et 2013, elle reste en deçà de la moyenne des pays à développement humain moyen (47,5%), et nettement inférieur à la moyenne mondiale (63,6%).

Par ailleurs, le nombre moyen d’années de scolarité par actif occupé a augmenté de plus de moitié (59,3%) au cours des deux dernières décennies, passant de 3,2 en 1991 à 5,1 en 2013. Calculé pour la population âgée de 25 ans et plus, le nombre moyen d’années d’études se situe à 4,3 ans. La moyenne mondiale est de 7,7 ans, celle des pays à développement humain faible est de 4,1 ans et celle des pays à développement humain moyen de 5,5 ans.

Au plan de la santé, le taux de survie de la population âgée de 15 à 59 ans a été de 920 pour mille en 2013. Il a augmenté de 9,6% entre 1988 et 2010, années de référence des deux dernières enquêtes démographiques à passages répétés. Il est, à l’inverse des indicateurs relatifs à l’éducation, comparable à la moyenne des pays à développement humain élevé. Ces pays enregistrent un taux de survie de 880 pour mille en 2011.

En termes d’investissement dans le capital humain, le budget dédié au secteur de l’enseignement public a presque triplé (2,9 fois) entre 1999 et 2013, celui des ménages a enregistré une hausse équivalente (2,7 fois). Le poids des dépenses des ménages en éducation et formation, a lui aussi augmenté de 16,0% à 25,1%, par rapport au coût total de l’éducation. Cette augmentation des dépenses dans l’éducation n’a pas été accompagnée par une évolution comparable des effectifs scolarisés. En 2013, ces derniers sont 1,4 fois plus grands que

ceux de 1999. C’est dire que le coût de scolarisation d’un élève a nettement augmenté durant la période. Il a plus que doublé (2,4 fois) passant de 5088 DH à 12062 DH par élève et par an.

C’est ainsi que, dans le domaine de l’éducation-formation, la progression des indicateurs de résultats entre 1999 et 2013 est nettement inférieure à celle des indicateurs d’apport comme les dépenses publiques et celles des ménages. Ce qui montre que, dans le cadre du système actuel d’enseignement, le rendement de l’investissement dans l’éducation ne suit pas l’augmentation des dépenses publiques dans le domaine.

Sur le plan du rendement du capital humain,

L'investissement dans l'éducation et la formation n’a pas uniquement des effets sur les revenus des individus et leurs chances d’insertion professionnelle. Il a aussi un apport indéniable à d’autres dimensions de la cohésion sociale telles que la mobilité sociale et scolaire, l’équité, l’égalité de chances.

Ainsi, l’investissement dans le capital humain accroît le revenu de la population active occupée dont celle salariée, en améliorant son potentiel productif et sa productivité. En 2013, la rémunération moyenne d’un salarié ayant juste le niveau scolaire du primaire est la moitié de celle d’un salarié ayant le niveau du lycée. Ce dernier a un salaire supérieur de 40% à celui d’un niveau du collège. Enfin, disposer d’un niveau d’études supérieures permet d’avoir, en moyenne, un salaire presque deux fois (1,8 fois) celui d’un salarié ayant le niveau du lycée.

En 2013, l’augmentation, d’une année, du nombre d’années d’études d’un salarié, améliore sa rémunération de 9,6% en moyenne. Ce rendement s’améliore avec le niveau scolaire. Il est de 0,8% pour une année de l’enseignement primaire, 2,4% pour le collège, 9,6% pour le lycée et de 11,0% pour l’enseignement supérieur.

Sur le plan de l’insertion professionnelle,

La hausse du nombre d’années de scolarité a tendance à s’accompagner d’une hausse du sous emploi, du chômage et de sa durée et ce, jusqu’à une durée d’études de 12 années. Par la suite, à partir de 13 ans de scolarité, les chances d’emploi s’améliorent avec l’augmentation du nombre d’années d’études. En 2013, le taux de chômage varie de 2,3% pour ceux n’ayant jamais été scolarisés à 18,2% pour ceux ayant une durée de scolarité de 10 à 12 ans. Il tend par la suite à diminuer pour s’établir à 16,9% pour une durée de scolarité de 17 à 19 ans. La même tendance est enregistrée par le taux de sous emploi.

Sur le plan de l’égalité des chances et de l’ascension sociale,

L’investissement dans le capital humain améliore significativement la mobilité scolaire intergénérationnelle. En 2011, la chance d’atteindre un niveau de l’enseignement secondaire ou supérieur passe de 11,7% pour ceux dont le père n’a jamais été à l’école à 89,6% pour ceux dont le père détient un niveau d’études supérieures.

Ce constat est d’autant plus intéressant que l’éducation et l’expérience professionnelle constituent des facteurs décisifs dans l’ascension sociale. Un actif de niveau d’étude fondamental a 1,6 fois de chances de plus que son homologue ‘sans niveau d’étude’ d’occuper une position sociale supérieure à celle de son père. Ce rapport de chances s’élève à 4,6 fois pour le niveau d’enseignement secondaire et à 16,2 fois pour le supérieur.

En résumé, l’augmentation du nombre d’années de scolarité d’une année améliore les chances d’ascension sociale de 13,7% et la hausse de l’expérience professionnelle d’une année améliore de 12% les chances de mobilité sociale ascendante.

Inégalités et répartition sociales du stock de capital humain

La répartition sociale du capital humain mesuré à l’aune du nombre d’années de scolarité de la population âgées de ’25 ans et plus’ est plus

inégalitaire (Gini égal à 0,6327) que les revenus des ménages (0,4679). Les urbains (près de 60% de la population) accumulent 83,4% du capital humain et les hommes 60%.

En effet, entre 1999 et 2013, la hausse du nombre moyen d'années d'études a été de 31,4% à l'échelle nationale. Sa plus grande hausse a été enregistrée aussi bien parmi les jeunes '15-29 ans' (35,2%) que parmi les femmes (48,2%) et les ruraux (54,8%). Cette hausse a été de 23,8% parmi les hommes et de 23,2% parmi les urbains. C'est dire que les femmes et les ruraux constituent un potentiel d'accumulation du capital humain et, de là, de renforcement du capital immatériel du pays. Ce qui permet de réduire davantage les inégalités des niveaux d'éducation.